

Initiative au féminin

11^e
édition

Concours de la création
d'entreprise au féminin en
Bourgogne Franche-Comté



AUTONOMIE

ENGAGEMENT

PARTAGE

VOUS AVEZ UN PROJET D'ENTREPRISE ?



*Participez au concours
«Initiative au Féminin»*

**DOTATION
GLOBALE DE
17 000 € !**

Catégorie «Entrepreneuriat»



1^{er} prix : 5.000 €
2^e prix : 4.000 €
3^e prix : 3.000 €
4^e prix : 2.000 €

Catégorie «Entrepreneuriat Etudiante»

Prix PEPITE : 2.000 €
Prix CLUB SOROPTIMIST : 1.000 €



**Date limite de
dépôt de dossier :
15 novembre 2016**
Remise des Prix : 5 décembre 2016



Conditions d'admission

Catégorie «Entrepreneuriat»

Toute femme porteuse d'un projet de création ou de reprise d'entreprise, souhaitant s'installer en Bourgogne Franche-Comté, remplissant les conditions suivantes :

- être une personne physique, capable, majeure, n'ayant pas été condamnée pour faillite personnelle et/ou interdiction de gérer ;
- bénéficier d'un accompagnement à la création d'entreprise par un organisme d'appui habilité (voir au dos) ;
- s'engager à créer ou reprendre l'entreprise dont la candidature fait l'objet, au plus tard le 31 décembre 2016.

Toute entreprise quelle que soit sa forme juridique dirigée en droit et en fait par une ou plusieurs femmes, implantée en Bourgogne Franche-Comté, dont la création ou la reprise est intervenue depuis le 1^{er} octobre 2015, laquelle devra :

- respecter les lois et règlements français et européens en vigueur et ne pas exercer une activité contraire à l'ordre public et aux bonnes mœurs ;
- relever d'une inscription au Registre du Commerce et des Sociétés, du Répertoire des Métiers, du Registre de la Chambre d'Agriculture ou relevant de l'inscription à l'URSSAF, en Préfecture ou auprès du Tribunal d'Instance ;
- ne pas faire l'objet d'une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire ;
- ne pas avoir un dirigeant ayant fait ou faisant l'objet d'une condamnation à une interdiction de gérer ;
- avoir bénéficié d'un accompagnement à la création d'entreprise par un organisme d'appui habilité (voir au dos).

Catégorie «Entrepreneuriat Étudiante»

Toute étudiante en cours de formation dans l'enseignement supérieur ou diplômée dans l'année qui précède le concours, remplissant les conditions suivantes :

- être une personne physique, capable, majeure, n'ayant pas été condamnée pour faillite personnelle et/ou interdiction de gérer ;
- bénéficier d'un accompagnement par un organisme d'appui habilité ou d'un suivi par le PEPITE Bourgogne Franche-Comté (voir au dos) ;
- s'engageant de façon concrète dans son/un projet.

Tout projet en émergence de création d'entreprise quelle que soit sa forme juridique future, qui devra être dirigée en droit et en fait par une ou plusieurs étudiantes, implantée en Bourgogne Franche-Comté, et qui devra :

- respecter les lois et règlements français et européens en vigueur et ne pas exercer une activité contraire à l'ordre public et aux bonnes mœurs ;
- relever d'une inscription au Registre du Commerce et des Sociétés, du Répertoire des Métiers, du Registre de la Chambre d'Agriculture ou relevant de l'inscription à l'URSSAF, en Préfecture ou auprès du Tribunal d'Instance ;
- ne pas avoir un dirigeant ayant fait ou faisant l'objet d'une condamnation à une interdiction de gérer ;
- bénéficier d'un accompagnement à la création d'entreprise par un organisme d'appui habilité ou d'un suivi par le PEPITE Bourgogne Franche-Comté (voir au dos).

LISTE DES ORGANISMES D'APPUI HABILITÉS :

→ Action 70, Adie, ADN FC, ALDESS, BGE Franche-Comté, BGE Nièvre Yonne, BGE Perspectives, Bourgogne Active, Chambres d'Agriculture, Chambres de Commerce et d'Industrie, Chambres de Métiers et de l'Artisanat, Coopilote, Développement 25, Franche-Comté Active, Incubateur d'Entreprises Innovantes de Franche-Comté, Initiative Côte d'Or, Initiative Dole Territoires, Initiative Doubs Territoire de Belfort, Initiative Haute-Saône, Initiative Jura, Initiative Nièvre, Initiative Saône et Loire, PEPITE Bourgogne Franche-Comté, Premice Bourgogne, Réseau Entreprendre Bourgogne, Réseau Entreprendre Franche-Comté, Yonne Active Création.

INFORMATIONS

Initiative au féminin

Tél. : 03 81 65 37 65

RETRAIT DES DOSSIERS :

en téléchargement sur

www.initiativeaufeminin-bfc.fr

par mail : concours@initiativeaufeminin-bfc.fr